

Communiqué de presse

Cergy, le 7 avril 2021

BIODIVERSITE : DES PROJETS EN FAVEUR DES INSECTES POLLINISATEURS SAUVAGES

Le Conseil départemental soutient huit projets de collectivités et d'associations pour initier et soutenir la mise en œuvre d'actions favorables aux pollinisateurs sauvages et ainsi améliorer leur prise en compte dans l'aménagement du territoire.

« Le Département est attaché à préserver son identité rurale, sa biodiversité et plus généralement son environnement pour maintenir un cadre de vie exceptionnel pour les habitants. Depuis les années 2000, le Département porte une politique environnementale qui a permis de préserver une cinquantaine d'espaces naturels sensibles sur son territoire. L'amélioration des connaissances partagées sur les pollinisateurs sauvages est cruciale pour une prise de conscience de leur importance et de leur déclin. 8 projets de territoire, portés par acteurs publics et associatifs déterminés à agir dans ce sens, sont soutenus par le Département à hauteur de 30 000 euros » souligne Marie-Christine Cavecchi, Présidente du Département du Val d'Oise.

Les projets sélectionnés (détails en pièce jointe) cumulent des initiatives telles que le comptage d'insectes pollinisateurs menés par la mairie de Beauchamp, des panneaux d'exposition conçus par la mairie de Magny-en-Vexin, ou encore la découverte des papillons des berges par le Syndicat mixte du Bassin de l'Oise.

Favoriser l'installation et le maintien des populations de pollinisateurs sauvages nécessitent ensuite l'aménagement des sites propices à leur accueil ; ces actions écologiques concrètes sont illustrées par ces projets, comme celui du programme de fleurissement de la commune de Saint-Witz.

Enfin l'apiculture durable recourant à l'abeille noire contribue au maintien de la biodiversité végétale locale et à la préservation du patrimoine génétique des abeilles sauvages endémiques. Le projet de la commune de Montsourt répond à ces attentes, par l'installation d'un rucher sur son belvédère, accompagnée d'une amélioration et d'une augmentation de la ressource végétale par la mise en place de bandes fleuries.

En 2021, le Département lancera la 2^e édition de cet appel à projets en faveur des insectes pollinisateurs sauvages avec un budget de 35 000 euros.

Contacts presse :

Guillaume TESSIER
Thomas TOLEDANO
thomas.toledano@valdoise.fr
Tél. 01 34 25 34 14

Les lauréats de l'appel à projets en faveur des insectes pollinisateurs sauvages

■ « Beaux champs pour pollinisateurs sauvages » porté par la commune de Beauchamp

Le projet envisage des actions d'animations pour les scolaires et de sorties nature avec l'Office Pour les Insectes et leur Environnement (OPIE), la réalisation d'une exposition et d'une campagne de sensibilisation dans la ville, la formation des agents (espaces verts, animateurs, élus et enseignants) par l'OPIE et APISOPHORA, ainsi que l'intégration de la thématique des pollinisateurs pour le Carnaval en collaboration avec l'Association Amicale Laïque de Beauchamp. Des actions concrètes sont également prévues par la transformation de parcelles de pelouses en prairies fleuries au niveau du cimetière, l'ensemencement d'espaces verts publics, la distribution de sachets de graines aux habitants ainsi que la création d'habitats et de ressources favorables aux pollinisateurs sauvages.

Le Département soutient ce projet à hauteur de 7 743 euros.

■ « Aménagement d'un espace vert sur le thème de la nature en ville » porté par la communauté d'agglomération de Cergy-Pontoise

Le projet propose des actions dans le cadre de l'aménagement d'un jardin pédagogique avec l'installation de panneaux explicatifs, un suivi du développement du projet grâce à la participation citoyenne au programme SPIPOLL ainsi que la formation et la participation des agents, la création d'hôtels à insectes, d'abris et de zones plantées, ainsi qu'une expérience de « non gestion » d'espaces.

Le Département soutient ce projet à hauteur de 4 875 euros.

■ « Favoriser le développement de la biodiversité en ville et éveiller l'éco-citoyenneté des habitants » porté par le Collectif La Lanterne

Le projet du collectif se déroule en plusieurs phases, avec notamment une phase initiale de consultation des habitats. Il s'agit de déployer des ateliers pédagogiques itinérants sur la biodiversité et l'alimentation durable, avec notamment des ateliers de création de réservoirs urbains constitués de plantations mellifères et d'abris. Le collectif souhaite également mettre en place des sorties natures en collaboration avec le Parc Naturel Régional du Vexin et le Département pour visiter les Espaces Naturels Sensibles. D'autres actions sont prévues au sein de ce projet ambitieux telles que la création d'un jardin école ou encore la mise en place d'une grainothèque.

Le Département soutient ce projet à hauteur de 4 500 euros.

■ « J'Oz la pollinisation dans ma ville » porté par la mairie de Magny-en-Vexin

Le projet propose des actions de sensibilisation auprès du grand public et des enfants au travers d'activités ludiques et de sorties nature, ainsi que la formation du personnel communal des espaces verts aux pollinisateurs. Une exposition géante est également prévue avec des sculptures, des décorations et des produits issus de la pollinisation. Les écoles et les EHPADs sont également invités à participer à la construction d'hôtels à insectes. Enfin, le projet prévoit la création d'un rucher communal composé dans un premier temps de 3 à 4 ruches.

Le Département soutient ce projet à hauteur de 5 300 euros.

■ **« OSMIVIT » porté par la mairie de Saint-Witz**

Le projet OSMIVIT, qui est la contraction de OSMIE, abeille solitaire fréquemment rencontrée à Saint-Witz et VIT, Saint martyr vénéré sur la colline de Montmélian, à Saint-Witz, porte sur la formation des gestionnaires d'espaces, l'organisation de conférences et de sorties nature scolaires et grand public, ainsi qu'un concours photos. Des actions écologiques sont également prévues telles que l'implantation de prairies fleuries sur plusieurs sites du village ainsi que d'hôtels à insectes.

Le Département soutient ce projet à hauteur de 1 800 euros.

■ **« Prends-ENS de la graine » porté par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise (SMBO) en Val d'Oise**

Le projet consiste à récolter des graines de plantes sauvages sur les Espaces Naturels Sensibles (ENS) gérés par le SMBO 95, à savoir : le Marais de Bernes-sur-Oise, les Grands Jardins et Bords d'Oise à Noisy-sur-Oise et les Bords d'Oise à Mours. Il est également envisagé une animation à destination du grand public. Les participants seraient invités, à titre exceptionnel et avec parcimonie, à récolter des graines sur un des ENS pour ensemer leur jardin. Le projet prévoit également la formation des agents à la reconnaissance, la récolte et le tri des graines ainsi que des animations grand public.

Le Département soutient ce projet à hauteur de 318 euros.

■ **« A la découverte des papillons des berges de l'Oise » porté par le Syndicat Mixte du Bassin de l'Oise en Val d'Oise**

Le projet consiste à sensibiliser les propriétaires riverains de l'Oise ainsi que les enfants et centres de loisirs du territoire de la Communauté d'Agglomération de Cergy-Pontoise (CACP), à la préservation des Rhopalocères au travers d'animations. Ce taxon a été choisi car les papillons de jour sont appréciés du grand public et aisément identifiable. De plus, leur préservation est liée à celle de leurs plantes-hôtes et de leurs habitats, ce qui permet de valoriser les pratiques de gestion différenciée mises en œuvre par le SMBO 95. Il s'agit de concevoir un poster rassemblant 10 espèces présentes sur les berges de l'Oise, ce poster sera envoyé aux propriétaires riverains et servira de support aux animations nature.

Le Département soutient ce projet à hauteur de 384 euros.

■ **« Aménagement d'un rucher sur un Belvédère » porté par la mairie de Montsoult**

Le projet vise à l'aménagement du Belvédère de la commune par l'installation d'un rucher, à l'aménagement de prairies fleuries, d'une zone humide et la plantation de 65 arbres sur la commune, ainsi que des animations scolaires dans le cadre de la fête de la Science.

Le Département soutient ce projet à hauteur de 5 080 euros.